

FILE NAME: Eternit (ETER)

DATE: 1983 May 19

DOC#: ETER062

DOCUMENT DESCRIPTION: Eternit Financial Report - in French

S.A. FINANCIÈRE ETERNIT

Société Anonyme au capital de 73 522 800 F - R.C.S. Paris B 562.040.600
Siège social : 33, rue d'Artois, 75008 Paris - Tél. 563.07.07

assemblée générale ordinaire du 19 mai 1983

Le Groupe ETERNIT en quelques chiffres

(en milliers de francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes consolidé	1.978.833	1.786.058
Bénéfice net - Part du Groupe	79.899	80.344
Investissements industriels	57.735	75.317

Sommaire

Rapport du Directoire	3
Rapport du Conseil de Surveillance	8
Rapports des Commissaires aux Comptes	8
Notes sur les comptes de l'exercice	10
Comptes de la société	11
Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices	14
Résolutions	15
Renseignements concernant les filiales et participations	16
Note sur la consolidation	17
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	17
Notes sur les comptes consolidés de l'exercice	18
Comptes consolidés	19
Tableau de financement consolidé	22

rapport du directoire

Mesdames, Messieurs,

L'exercice écoulé aura été dominé par deux éléments qui ont tous deux eu un effet défavorable sur l'activité et la rentabilité de votre Groupe :

- d'une part, les marchés de la construction et des équipements collectifs ont poursuivi leur régression atteignant, dans certains cas, les niveaux les plus bas depuis 20 ans.
- d'autre part, la réapparition de réglementations rigides, désuètes et pernicieuses telles que le blocage puis le contrôle des prix qui faussent dangereusement le phénomène de formation normale de ceux-ci.

Dans ce contexte difficile, nous avons pu néanmoins poursuivre nos objectifs essentiels que l'on peut résumer comme suit :

- poursuite des mesures rigoureuses d'adaptation de nos équipements et de nos structures partout où l'évolution à la baisse nous l'impose, tout en participant à l'effort national pour l'emploi dans les secteurs du Groupe qui peuvent raisonnablement y contribuer.
- renforcement substantiel des niveaux de participation que votre Groupe détient dans certaines de ses activités principales. Dans ce cadre, votre société a investi près de 103 MF en 1982 et porté sa participation dans TUILERIES MARLEY BETOPAN de 25 à 50% du capital et celle dans la société NICOLL de 50,01 % à 76,1 %. Cet effort sera d'ailleurs poursuivi en 1983, puisque nous sommes sur le point de porter notre participation dans NICOLL à 96,3 %.
- recherche et examen approfondi des opportunités propres à accroître le développement international de nos activités.
- maintien d'une structure financière solide, seule capable de nous permettre de supporter les aléas d'une conjoncture incertaine et, ultérieurement, de disposer de ressources propres à la réalisation de toute nouvelle acquisition majeure pouvant correspondre à nos besoins.

Le résultat net de votre société accuse un retrait modéré mais nous avons pu maintenir le résultat consolidé pour la part revenant à votre Groupe grâce, il est vrai, à l'augmentation de notre pourcentage de participation dans NICOLL. Dans ces conditions, il eut semblé naturel, compte tenu de la faible part de la distribution dans les résultats, de poursuivre la politique d'augmentation régulière des dividendes mise en œuvre depuis plusieurs années.

Les dispositions réglementaires imposées par le gouvernement en 1982 et concernant le blocage des revenus ont prévu de limiter les distributions de dividendes en 1982 et 1983.

Pour notre part, le dividende 1982 ayant marqué une progression de 23 % à son niveau de 16 F net par action, nous sommes contraints de réduire à 13,20 F net par action celui que nous soumettrons à votre approbation pour 1983. L'effet économique favorable de telles mesures ne nous apparaissant pas à l'évidence, nous ne pouvons que souhaiter le retour à la liberté de décision des actionnaires en cette matière.

l'année 1982 et les perspectives 1983

le secteur du bâtiment et des travaux publics

En 1982, le secteur du bâtiment et des travaux publics a subi le contrecoup de la récession économique et de la politique déflationniste mise en œuvre à partir de juin ; il enregistre un recul en volume d'environ 4 %, chiffre qui n'avait plus été observé depuis 1975.

Les mises en chantier de logements neufs sont en baisse de 14 % avec 343.000 unités. Cette baisse affecte non seulement la construction de maisons individuelles qui passe de 251.000 à 220.000, mais aussi le collectif qui passe de 149.000 à 123.000.

La chute d'activité est également sensible dans les bâtiments à usages autres qu'habitation : la baisse est légère dans la construction de bâtiments agricoles, mais les bâtiments industriels diminuent d'environ 10 %.

Les travaux d'amélioration de l'habitat et de gros entretien se sont relativement mieux comportés : ils restent au niveau de 1981. Les travaux d'équipement des collectivités, assainissement, adduction d'eau, régressent de 5 à 6 % sous l'effet des mesures de blocage de crédits publics décidées en cours d'année.

Un nouveau recul du volume de la branche bâtiment-travaux publics est prévisible en 1983. Ce recul devrait affecter l'ensemble des marchés à l'exception des travaux d'entretien qui pourraient rester stables en l'absence de nouvelles restrictions budgétaires.

le groupe dans son secteur

les matériaux destinés au logement

Malgré l'important recul de la construction de logements, le volume de nos ventes de tuiles béton, de gouttières et de raccords plastiques, est près du niveau 1981. Les livraisons d'ardoises fibres-ciment et de plaques souteilles ont été davantage affectées. Seuls les matériaux destinés à l'isolation par l'extérieur ont enregistré une activité soutenue.

Les conditions de redressement du marché, malgré l'existence d'une demande potentielle certaine, ne paraissent pas encore réunies. L'année 1983 devrait donc demeurer difficile dans ce secteur d'activité.

les matériaux destinés au secteur non résidentiel

Nos livraisons de plaques ondulées ont marqué un nouveau recul en 1982. Le marché des constructions agricoles et industrielles a été caractérisé à la fois par une diminution de la demande et par un accroissement de la concurrence tant nationale qu'étrangère, italienne principalement. Les prévisions d'investissement des agriculteurs et des industriels ne permettent pas d'escompter de reprise en 1983.

les canalisations

La conjoncture défavorable a pesé sur nos livraisons de tuyaux fibres-ciment assainissement. Les tuyaux pression fibres-ciment ont enregistré une progression sensible par rapport au niveau de 1981 qui, il est vrai, était faible.

En ce qui concerne les tubes plastiques, le volume des ventes a été identique à celui de l'année précédente. Nous poursuivons nos efforts pour mieux équilibrer cette activité.

exportation

La plupart des pays cherchant à accroître leurs exportations et à diminuer leurs importations, la concurrence est particulièrement sévère sur des marchés en repli.

Cependant, nous avons réussi à accroître de près de 15% nos livraisons de produits fibres-ciment grâce essentiellement aux plaques ondulées et aux tuyaux assainissement.

ETERNIT INGENIERIE a poursuivi son activité de façon satisfaisante.

S.A. FINANCIERE ETERNIT

(en francs)	1982	1981
Recettes totales		
du compte d'exploitation	64.432.239	64.711.209
Dotations aux amortissements	511.460	511.633
Provisions pour dépréciation de titres	63.473	4.049.171
Bénéfice net	41.956.169	47.133.617
Pertes et profits sur cessions d'éléments d'actifs inclus dans le résultat net	- 81.539	- 301.434

La baisse du bénéfice d'exploitation et du bénéfice net s'explique par le recul des dividendes reçus, qui sont passés de 49.771.418 F à 41.843.947 F. En effet l'augmentation des autres dividendes n'a pas compensé la chute de 33.112.147 F à 18.695.974 F de ceux d'ETERNIT INDUSTRIES qui, en raison de la baisse de ses résultats n'a pas distribué d'acompte sur dividende en 1982.

Les frais financiers comme les produits financiers ont vivement progressé.

Votre société a été amenée à abandonner une créance et à verser des indemnités de garantie de passif pour un total de 1.101.578 F au titre d'engagements contractuels antérieurs.

Votre société a investi 102.893.160 F en titres de participation.

Un commentaire plus détaillé des comptes de votre société figure en page 10.

la marche du groupe

L'exercice 1982 peut être résumé par le tableau suivant :

(en milliers de francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	1.978.833	1.786.058
Bénéfice net (part du Groupe)	79.899	80.344
Solde des éléments exceptionnels de pertes et profits	+ 4.698	+ 12.356
Marge brute d'autofinancement	218.362	244.102
MBA/CA	11,0%	13,7%

La progression du chiffre d'affaires résulte de l'intégration totale des TUILERIES MARLEY-BETOPAN où la participation de la S.A. FINANCIERE ETERNIT est passée de 25% à 50% en 1982. A structures comparables, le chiffre d'affaires 1982 est pratiquement au même niveau que celui de 1981.

Le bénéfice net part du Groupe est d'un montant équivalent à celui de 1981 en raison de l'augmentation de la participation de la S.A. FINANCIERE ETERNIT dans NICOLL qui est passée de 50,01% à 76,1%.

La répartition du chiffre d'affaires selon les différents secteurs d'activité du Groupe, et y compris T.M.B., tant en 1982 qu'en 1981, a été la suivante :

(en millions de francs)	1982	%	1981	%
Produits pour le bâtiment				
en fibres-ciment	853	43,1	883	44,1
Canalisations en fibres-ciment	203	10,3	220	11,0
Canalisations PVC	145	7,3	146	7,3
Plaques et pièces polyester	44	2,2	43	2,2
Colles et peintures	41	2,1	34	1,7
Tuiles béton	199	10,1	196	9,8
Raccords plastiques	473	23,9	439	21,9
Matières premières et divers	21	1,0	42	2,0
	1.979	100	2.003	100

la vie du titre

L'évolution générale de la Bourse de Paris a été médiocre en 1982 : l'indice général CAC (Compagnie des Agents de Change) a progressé de 10,8% alors que les prix augmentaient de 9,7%.

La tendance du secteur des matériaux de construction a été très défavorable, et l'action ETERNIT n'a pas été épargnée.

Après un plus haut de 352 F atteint en mars, elle a vivement baissé de juillet à décembre jusqu'à un plus bas de 197 F.

A fin décembre 1982, le cours du titre s'établissait à 210,50 F.

La moyenne journalière des transactions a été de 90 actions.

projet de distribution

Pour les raisons exposées précédemment, notre proposition d'affectation du résultat devient donc la suivante :

Bénéfice net	41.956.168,53 F
Prélèvement pour affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme	- 4.862.641,17 F
Report à nouveau	20.000.000,00 F
Montant distribuable	57.093.527,36 F

qui se répartit en :

Dividende (dont intérêt statutaire de 6%)	9.705.009,60 F
Réserves générales	17.000.000,00 F
Report à nouveau	30.388.517,76 F

Le dividende sera payable à dater du 1^{er} juin 1983.

Nous vous rappelons, conformément à la loi, que les dividendes par action ont été les suivants au cours des trois derniers exercices :

	Dividende encaissé	Impôt déjà payé au Trésor	Revenu global	Nombre d'actions
1979	11,00	5,50	16,50	735.228
1980	13,00	6,50	19,50	735.228
1981	16,00	8,00	24,00	735.228

ETERNIT INDUSTRIES

- fibres-ciment et tubes plastiques
- détenue à 99,99%

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	1.244.649.663	1.291.619.358
Marge brute d'autofinancement	81.394.372	129.244.429
Bénéfice net	17.756.406	42.877.172
MBA/CA	6,5%	10,0%

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice est en baisse de 3,6% par rapport à 1981. Le chiffre d'affaires fibres-ciment a diminué de 3,8% et celui des tubes plastiques de 3,2%. Le chiffre d'affaires export représente 7,2% du chiffre d'affaires global contre 6,2% en 1981.

En volume, les ventes ont diminué de 12,8% en fibres-ciment et de 0,2% en tubes plastiques.

Les charges ont connu une évolution modérée (+ 2,2%) à l'exception des frais de personnel qui ont augmenté de 6,8%, en raison principalement de l'alourdissement des charges sociales et malgré une diminution des effectifs de 6,5%.

Les frais financiers nets de produits sur placements sont en légère baisse grâce à la diminution des taux d'intérêts et des stocks au cours du deuxième semestre. Ils représentent 3,8% du chiffre d'affaires.

Les amortissements progressent de 12,6% à la suite des investissements assez importants des quatre dernières années.

Le bénéfice d'exploitation s'établit à 23.908.843 F.

La dotation aux provisions atteint 25.370.985 F contre 48.892.320 F en 1981. Elle comprend principalement une provision pour fluctuation des cours et une provision pour hausse des prix (9.909.567 F au total), des provisions pour risques sur litiges après vente et des provisions pour charges sociales liées aux départs en retraite anticipés.

Après une conversion de prêts « 1% construction » en subventions de 5.236.729 F, des plus-values nettes de cession d'actifs de 2.324.948 F, un solde positif de 1.230.117 F des pertes et profits divers et un impôt sur les bénéfices de 7.614.132 F, le résultat net s'établit à 17.756.406 F, en baisse par rapport à celui de 1981, qui avait été favorisé par des ventes anormalement élevées en fin d'année, avant une hausse des tarifs.

Les investissements en immobilisations corporelles se sont élevés à 40.754.187 F et ont concerné notamment la poursuite de la rénovation de l'usine de Prouvy, le plan contre les nuisances et la fabrication de nouveaux produits.

Les dettes à long et moyen terme, qui ont sensiblement augmenté, représentent, part à moins d'un an comprise, 28,7% des capitaux permanents.

Le fonds de roulement atteint 268.993.393 F soit 21,6% du chiffre d'affaires.

Le bénéfice distribué atteint 16.894.245 F contre 38.969.392 F.

RACCORDS ET PLASTIQUES NICOLL

- raccords et accessoires en matières plastiques pour le bâtiment
- détenue à 76,08%

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	473.326.038	439.165.062
Marge brute d'autofinancement	108.700.662	102.637.861
Bénéfice net	71.584.841	69.522.478
MBA/CA	23,0%	23,4%

Le chiffre d'affaires de NICOLL, commissions non déduites, marque une augmentation de 7,8% sur l'exercice antérieur.

Les produits financiers, nets de frais financiers, ont atteint 23.274.974 F.

Le total des charges d'exploitation a augmenté de 14,4%. Les achats ont augmenté de 7,1% et les frais de personnel sont en hausse de 19,4%. Les amortissements (16.805.122 F) ont diminué de 10%.

Le bénéfice d'exploitation atteint 155.419.878 F, en hausse de 7,0%.

Le compte de pertes et profits enregistre notamment une reprise de provision pour investissement de 5.170.634 F et des dotations aux provisions hors exploitation ou exceptionnelles dont la principale, qui concerne la participation des salariés, s'établit à 16.199.069 F.

La société a émis 17.000.000 F d'obligations qui ont été souscrites par le fonds commun de placement de la participation de ses salariés et elle a prêté le même montant à ETERNIT INDUSTRIES à moyen terme.

Les dettes à long et moyen terme, y compris la part à moins d'un an, atteignent 30.093.788 F après cette opération et représentent 7,4% des capitaux permanents.

Le fonds de roulement représente 7,9 mois de chiffre d'affaires hors taxes.

Les investissements en immobilisations se montent à 9.970.620 F. Ils concernent, pour l'essentiel, du matériel et de l'outillage.

Par ailleurs, la société a pris pour 6.472.415 F une participation de 40% dans une société nouvelle, argentine, NICOLL ETER-PLAST, qui a pour objet social la production et la vente de tubes et raccords plastiques et a réalisé en 1982, au cours du change du 31 décembre, l'équivalent d'environ 7,5 millions de francs de ventes et un bénéfice net de 2,3 millions de francs, en raison de produits financiers.

Néanmoins la dévaluation très forte du peso a amené NICOLL à constater, par une provision de 2.000.000 F, la baisse de la situation nette de sa filiale, exprimée en fin d'exercice en francs français.

Au titre de l'exercice 1982, NICOLL a décidé de distribuer 25.200.000 F.

SONAC

- raccords et accessoires en matières plastiques pour le bâtiment,
- détenue à 59,64%.

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	14.125.039	10.898.136
Marge brute d'autofinancement	2.323.755	1.499.861
Bénéfice net	1.657.084	909.970
MBA/CA	16,5%	13,8%

Cette société effectue tout son chiffre d'affaires avec NICOLL pour qui elle travaille en sous-traitance.

Elle a réalisé en 1982, un bénéfice net qui lui permet de distribuer à ses salariés une participation de 339.057 F et à ses actionnaires un dividende de 486.000 F.

TUILERIES MARLEY BETOPAN (T.M.B.)

- tuiles béton,
- détenue à 50%.

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	206.079.730	217.647.416
Marge brute d'autofinancement	15.764.687	19.057.692
Bénéfice net	457.771	5.237.046
MBA/CA	7,6%	8,7%

Le chiffre d'affaires tuiles est demeuré au niveau de l'exercice précédent (+ 1,4%) en raison, d'une part, de la diminution du volume des livraisons (- 3,6%) et, d'autre part, de la concurrence très vive des autres producteurs de tuiles béton et de tuiles terre cuite qui a pesé sur les prix.

Les différents postes du compte d'exploitation ont, en général, peu varié, hormis les frais financiers et les amortissements, qui atteignent respectivement 6.720.822 F (+ 34,6%) et 13.963.566 F (+ 28,3%). Cette augmentation s'explique par l'effet, en année pleine, des importants investissements des années antérieures. Les frais de personnel n'ont augmenté que de 8,3% malgré la hausse des charges sociales car les effectifs ont diminué de 630 à 582 personnes (- 7,6%).

Dans ces conditions, l'exploitation se solde par une perte de 1.884.334 F.

Le solde du compte de pertes et profits est cependant bénéficiaire. La société a, en effet, reçu de ses actionnaires, à la suite d'une transaction concernant la fusion de 1976, 3.659.296 F d'indemnités.

À la suite d'un contrôle fiscal, la société a été amenée à constater une dette de 1.211.061 F vis-à-vis du fisc.

La société a contracté 8.000.000 F de nouvelles dettes à moyen terme et celles-ci représentent (part à moins d'un an comprise) 29,3% des capitaux permanents.

Le fonds de roulement atteint 42.169.277 F, soit 20,5% du chiffre d'affaires.

Les investissements se sont élevés à 3.805.853 F et ont concerné principalement du matériel.

Par ailleurs, T.M.B. a pris une participation de 40% pour 2.659.360 F dans une nouvelle société chilienne, TEJAS DE CHENA, qui doit fabriquer et vendre des tuiles béton, à partir de 1983.

La dévaluation du peso chilien a amené T.M.B. à déprécier légèrement cette participation.

La SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES ASPHALTES, filiale à 100% de T.M.B., a arrêté son usine et fait maintenant fabriquer les bardeaux d'asphalte qu'elle vend. Elle a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 7.296.785 F et a subi, en raison de cette fermeture d'usine, une perte de 117.676 F.

T.M.B. a décidé de distribuer 2.961.180 F.

FERRETTITE

- plaques et pièces industrielles en polyester armé,
- détenue à 99,99%.

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	43.676.601	42.748.043
Marge brute d'autofinancement	3.223.517	3.316.142
Bénéfice net	1.757.311	929.658
MBA/CA	7,4%	7,8%

L'exercice 1982 a connu une légère baisse de chiffre d'affaires des plaques polyester et une hausse modérée des pièces industrielles.

Dans ce contexte le chiffre d'affaires a progressé de 2,2%.

Les investissements ont représenté 721.319 F contre 1.343.399 F et ont été entièrement autofinancés.

FERRETTITE a réalisé une plus-value de 661.652 F après impôt sur la cession d'un terrain.

Il convient de mentionner que des provisions d'exploitation ont été constituées à hauteur de 479.541 F, que les amortissements s'élèvent à 1.072.064 F (contre 1.228.257 F en 1981) et que la participation des salariés se monte à 296.710 F.

Avant la fixation du dividende définitif, il a été décidé de distribuer un acompte de 1.040.520 F.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ADHÉSIFS (S.E.A.)

- colles et peintures,
- détenue à 99,99%.

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	41.338.749	34.011.471
Marge brute d'autofinancement	2.240.669	1.230.378
Bénéfice net	1.369.330	467.924
MBA/CA	5,4%	3,6%

Le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 21,5%. Les livraisons de colles ont augmenté de 25,7% et celles de peintures de 13,4%.

Le résultat d'exploitation est en forte augmentation.

Après transformation des prêts « 1% construction » en subventions pour 145.367 F et un impôt de 1.460.195 F, le bénéfice net s'est établi en hausse sensible.

Les investissements ont atteint 631.118 F contre 601.641 F en 1981.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 1.369.500 F.

SOCIÉTÉ ETERNIT DE RECHERCHES TECHNIQUES (S.E.R.T.)

- détenue à 99,99%.

Cette société de recherche qui travaille essentiellement pour les sociétés du Groupe a facturé, en 1982, 8.533.250 F, soit 19% de plus qu'en 1981. Ceci traduit l'accentuation de l'effort du Groupe en matière de recherche, qui est également poursuivi au niveau des différentes sociétés.

TEAM : holding luxembourgeoise

- Participation à hauteur de 23,27%.

(en US \$)	1982	1981
Revenus des participations	960.595	1.054.216
Bénéfice de l'exercice	848.410	865.006

La récession constatée dans la totalité des pays où TEAM est investi, a provoqué un recul du revenu des participations; le bénéfice de l'exercice est toutefois comparable à celui de l'an dernier.

Nous vous rappelons que, dans le cadre des contrats d'assistance technique, nous prêtons notre concours à deux sociétés dans lesquelles TEAM a une participation : HELLENIT, en Grèce, et SENAC ETERNIT, au Sénégal, dont les chiffres d'affaires respectifs, pour 1982, ont été l'équivalent de 139.000.000 F et 25.000.000 F.

DIMATTI (Maroc)

- détenue indirectement à 33,34 %.

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	169.343.000	134.317.000
Marge brute d'autofinancement	16.615.000	10.160.000
Bénéfice net	11.632.000	6.442.000
MBA/CA	9,8%	7,6%
au 31 décembre, 1 dirham =	1,08 FF	1,073 FF

L'activité fibres-ciment a enregistré en 1982 un nouvel accroissement des livraisons, essentiellement en tuyaux pression, comme cela avait déjà été le cas l'année précédente. L'activité tubes plastique, qui a démarré en 1981, a également fortement progressé.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 25,3% par rapport à 1981.

Le bénéfice net et la marge brute d'autofinancement enregistrent une nouvelle avance. La société a décidé de distribuer 3.402.000 F.

SICOAC (Tunisie)

- détenue directement ou indirectement à 40%.

(en francs)	1982	1981
Chiffre d'affaires hors taxes	61.794.000	67.052.440
Marge brute d'autofinancement	7.217.000	8.710.000
Bénéfice net	3.209.000	2.606.000
MBA/CA	11,7%	12,2%
au 31 décembre, 1 dinar tunisien =	10,95 FF	11,11 FF

L'activité fibres-ciment a enregistré en 1982 un léger recul par rapport à l'année 1981. En effet, la machine de fabrication des tuyaux a été arrêtée pendant plusieurs mois afin de permettre sa modernisation. L'activité tubes PVC, démarrée en fin d'année dernière, a néanmoins permis de modérer le recul du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net de 1982 est cependant en progression sur celui de 1981 qui avait été calculé après une provision pour investissement, fiscalement déductible, de 3.774.000 F.

Il a été décidé de distribuer 1.314.000 F.

conclusion

Le rapport qui vient de vous être présenté doit être apprécié en fonction des circonstances difficiles que nous avons rencontrées dans la plupart de nos métiers. Les efforts déployés nous ont permis d'enregistrer à nouveau en 1982 des résultats supérieurs à ceux couramment constatés dans les différents secteurs spécifiques de nos activités. Ces efforts seront poursuivis avec constance dans la perspective d'une année 1983 qui s'annonce médiocre en France avec toutefois une lueur d'espoir pour l'avenir, compte tenu des indices certains de reprise qui se manifestent dans nombre de pays industrialisés, partenaires importants de notre économie.

Le Directoire

Paris, le 31 mars 1983

rapport du conseil de surveillance

Mesdames, Messieurs,

Le rapport et les comptes qui vous ont été présentés par le Directoire n'appellent pas de remarques de la part du Conseil de Surveillance. Celui-ci vous invite donc à les approuver et à adopter le projet de distribution ainsi que les autres projets de résolutions qui vous sont proposés.

Nous vous signalons, d'ailleurs, qu'à la fin de cet exercice 1982, le Conseil de Surveillance a renouvelé toute sa confiance au Directoire dont il a reconduit le mandat pour une nouvelle période de quatre ans.

Au cours des mois qui viennent de s'écouler, le Conseil de Surveillance a eu la douleur de perdre successivement deux de ses membres :

Monsieur Guillaume CUVELIER, Président d'Honneur de la S.A.F.E., est décédé le 23 janvier 1983, après 54 années d'activité inlassable consacrées à notre Groupe, qu'il avait personnellement dirigé pendant 40 ans. Sous son autorité et sous son impulsion, ETERNIT a connu un essor remarquable qui, en fait l'un des tout premiers groupes français dans son secteur d'activité du bâtiment et des travaux publics.

Monsieur Christian CUVELIER est décédé le 26 octobre 1982. Il participait depuis 25 années aux réunions du Conseil. Il se montra toujours un conseiller avisé et écouté. Il fit bénéficier le Groupe d'une coopération toujours constructive.

En remplacement de Monsieur Christian CUVELIER, dont le mandat devait être renouvelé par la présente assemblée, il vous sera proposé de nommer Monsieur Serge CUVELIER qui connaît parfaitement le Groupe, puisque, au sein de celui-ci, il fut notamment Directeur Général de la SOCIÉTÉ MINIÈRE DE L'AMIANTE en Corse et Directeur Général de la SOCIÉTÉ ETERNIT DE COORDINATION.

En remplacement de Monsieur Guillaume CUVELIER, il vous sera proposé de nommer Monsieur Jean-Louis PIERARD, qui est le Secrétaire Général du Groupe.

Le Conseil de Surveillance

Paris, le 31 mars 1983

rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier nous avons, dans le cadre des dispositions légales et suivant les diligences normales, procédé aux diverses vérifications d'usage.

Nous nous sommes assurés, par sondages, de la comptabilisation correcte des opérations de la société.

Les méthodes de présentation et d'évaluation antérieures sont demeurées identiques.

Nous nous sommes assurés de l'exactitude des calculs de l'annuité d'amortissement des immobilisations, chiffrée suivant la méthode dite des « amortissements linéaires ».

Nous avons vérifié les valeurs de la société, notamment les « titres en portefeuille » en nous faisant présenter les justificatifs de propriété et, pour les « participations » en examinant les documents comptables de ces sociétés.

Nos diverses opérations de contrôle nous ont permis de constater la régularité et la sincérité des comptes sociaux.

Au cours de l'exercice vous avez souscrit 99,76 % du capital de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE, et vous avez cédé votre participation de 15,26 % dans la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES ASPHALTES.

Nous avons vérifié la sincérité des informations données sur les comptes et la situation financière de votre société dans le rapport du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires.

Nous nous sommes assurés de l'immobilisation des titres des membres du Conseil de Surveillance déposés en garantie de leur gestion.

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous n'avons constaté aucune irrégularité, ni relevé aucune inexactitude. En outre, nous n'avons relevé aucune infraction au principe de l'égalité des actionnaires.

Votre Directoire vous donne dans son rapport, tous renseignements utiles sur le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 1982, qui se totalise à F 545.762.137,00 et fait ressortir un bénéfice net de F 41.956.168,53

En conclusion, nous pouvons vous certifier la régularité et la sincérité du compte d'exploitation générale, de l'inventaire, du compte de pertes et profits et du bilan arrêtés au 31 décembre 1982.

Paris, le 31 mars 1983

Les Commissaires aux Comptes :

Raoul CORDIER

Jacques NAUDY

rapport spécial des commissaires aux comptes

sur les opérations visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966

Mesdames, Messieurs,

En exécution de l'article 145 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de vous rendre compte que votre Conseil de Surveillance nous a informé qu'il avait, au cours de l'exercice 1982, autorisé des opérations visées à l'article 143 de ladite loi :

Avec la S.A. ETERNIT INDUSTRIES

Personnes intéressées : MM. G. CUVELIER, D. CUVELIER, J. CUVELIER, L.-M. PIERARD, A. EMSSENS, L. de CARTIER de MARCHIENNE, E. Van der REST, J.-M. EMSSENS, D. VAST.

- Avance en compte courant, solde en sa faveur au 31 décembre 1982 F 1.347.969,15
- Intérêts reçus au cours du même exercice F 8.384.814,85
- Cession de 775 actions de la société anonyme PROMAT au prix de F 263.808,70
et cession concomitante de l'avance à long terme de 300.000 F consentie à cette société en janvier 1979.

Avec la S.A. TUILERIES MARLEY BETOPAN

Personne intéressée : M. J. CUVELIER

- Cession, à cette société, du solde de votre participation dans la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES ASPHALTES pour une valeur nulle.

Nous avons été régulièrement informés de l'exécution, au cours de l'exercice 1982, des opérations antérieurement autorisées :

Avec la S.A. ETERNIT INDUSTRIES

Personnes intéressées : MM. G. CUVELIER, D. CUVELIER, J. CUVELIER, L.-M. PIERARD, A. EMSSENS, L. de CARTIER de MARCHIENNE, E. Van der REST, J.-M. EMSSENS, D. VAST.

- Nantissement de 5.500 actions de la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ADHÉSIFS pour sûreté d'un prêt de 1.700.000 F par le CRÉDIT NATIONAL.

- Cautionnement solidaire, par ETERNIT INDUSTRIES, d'emprunts contractés par votre société auprès du CRÉDIT NATIONAL pour un montant de 70.000.000 F.

Avec la S.A. ETERCO

Personnes intéressées : MM. G. CUVELIER, D. CUVELIER et J. CUVELIER.

- Avance en compte courant dont le solde en votre faveur, au 31 décembre 1982, était de F 78.118,68

Avec la S.A. RACCORDS ET PLASTIQUES NICOLL

Personnes intéressées : MM. J. CUVELIER et D. VAST.

- Cautionnement solidaire, par la société NICOLL, d'emprunts contractés par votre société auprès du CRÉDIT NATIONAL pour un montant de 70.000.000 F.

Les autres opérations traitées avec des sociétés semblent constituer des opérations normales et courantes à l'intérieur d'un groupe et ne pas rentrer dans l'objet de ce rapport.

Paris, le 31 mars 1983

Les Commissaires aux Comptes

Raoul CORDIER

Jacques NAUDY

notes sur les comptes de l'exercice

compte d'exploitation générale

Les dividendes reçus d'ETERNIT INDUSTRIES, qui n'a pas distribué d'acompte sur dividende en 1982, sont en forte baisse, de 33.112.147 F à 18.695.974 F, alors que NICOLL a distribué 14.649.392 F contre 11.915.884 F en 1981.

Le dividende de FERRETTITE a été exceptionnellement élevé (2.532.466 F, après 516.327 F en 1981) et les autres dividendes (5.966.115 F) ont augmenté de 1.739.055 F.

Le total des dividendes reçus des sociétés intégrées globalement (ETERNIT INDUSTRIES, NICOLL, T.M.B., FERRETTITE, SEA, SONAC) s'est élevé à 38.603.057 F.

Si les redevances ont diminué de 14,3%, en raison de la résiliation de plusieurs contrats, les revenus des immeubles ont augmenté de 15,8% et les produits accessoires qui comprennent, pour l'essentiel, la contribution Holding et des commissions, ont augmenté de 10,3%.

Les produits financiers ont été multipliés par 4,8 car la société a disposé d'importantes disponibilités pendant la majeure partie de l'année.

Les produits d'exploitation ont peu varié au total.

Les frais de personnel se sont accrus de 14,7%. La hausse de la taxe professionnelle et celle des frais de brevets expliquent l'augmentation du poste impôts et taxes.

Si les travaux, fournitures et services extérieurs ont augmenté de 13,8% à cause de l'évolution des frais d'entretien des immeubles, des frais de gestion des brevets et des frais sur assistance technique, les transports et déplacements ont diminué (- 29,6%). Les frais divers de gestion enregistrent une hausse de 16,1%.

Les frais financiers ont fortement augmenté (+ 82,8%) par suite des importants investissements financiers de la SAFE.

Toutefois, il convient de noter que les frais financiers, nets des produits financiers, ne sont passés que de 6.916.042 F à 7.230.017 F (+ 4,5%).

Les amortissements ont peu varié.

Une provision pour dépréciation des titres ETERNIT GÈNES (63.473 F) a été constituée.

compte de pertes et profits

Les profits sur exercices antérieurs sont constitués principalement de redevances reçues en 1982 au titre de l'exercice 1981, et d'un rappel de contribution Holding 1981.

Les plus-values de cessions d'éléments d'actif proviennent de la cession des actions EUROSALM (34.200 F) et pour le reste de la cession de deux logements.

Les profits exceptionnels sont constitués, pour 2.350.704 F, par la différence entre les impôts sur les sociétés théoriquement dus par les sociétés filiales bénéficiant du régime d'intégration fiscale du Groupe et l'impôt effectivement dû par le Groupe S.A. FINANCIERE ETERNIT dans le cadre de ce régime, et pour 339.404 F par une reconstitution, au-delà de sa valeur d'acquisition, du dépôt de garantie GIMAT.

Les reprises de provisions pour dépréciation de titres (678.992 F) concernent essentiellement les titres PROMAT (166.066 F) et la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES ASPHALTES

(497.128 F) cédés. Des moins-values de cession du même montant ont été constatées au débit du compte de pertes et profits.

Il a été constaté, en pertes exceptionnelles, une perte de 647.858 F au titre de la garantie de passif donnée par la SAFE à la société T.M.B. à l'occasion de l'absorption, par cette société, de BETOPAN et l'abandon d'un prêt de 453.720 F à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES ASPHALTES, auquel la SAFE était contractuellement obligée.

La provision pour risque de mise en jeu de la garantie de passif accordée par la SAFE à la société T.M.B. à l'occasion de la cession de la majorité de la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES ASPHALTES a été augmentée de 120.000 F.

bilan

actif

Des cessions d'immeubles sont intervenues pour une valeur nette de 466.241 F.

Le prêt de 300.000 F à PROMAT a été repris par ETERNIT INDUSTRIES. Les autres prêts ont peu varié.

Il a été procédé aux acquisitions suivantes de titres de participation :

131.417 actions NICOLL au prix de	77.803.831,20 F
49.351 actions T.M.B. au prix de	19.999.189,68 F
7.010 actions TEAM au prix de	4.268.739,56 F
ainsi que des actions SONAC et S.E.E.I. pour	821.400,00 F
soit au total	102.893 160,44 F

Par ailleurs, quelques cessions de faible montant ont été effectuées.

Le poste clients a fortement augmenté. Il s'agit de factures d'assistance technique et d'ingénierie.

Les comptes de régularisation actif sont essentiellement des produits à recevoir.

passif

Au passif du bilan, les dettes à long et moyen terme (y compris part à moins d'un an) ont diminué de 7.769.498 F.

Ce montant représente l'écart entre :

- d'une part, les nouveaux emprunts : essentiellement l'utilisation du solde de l'emprunt Crédit National soit 15.000.000 F, et une ligne de crédit en eurodevises de 3.201.555 F.

- et d'autre part, les remboursements d'emprunts : pour 20.000.000 F par anticipation et pour 6.024.500 F aux échéances normales.

compte d'exploitation générale 1982

débit	1982	1981	crédit	1982	1981
Frais de personnel	2.249.330,03	1.961.195,13	Revenus des participations	41.843.947,43	49.771.417,75
Impôts et taxes	409.262,31	315.978,83	Redevances	2.481.275,49	2.894.094,01
Travaux, fournitures et services extérieurs	3.926.250,44	3.451.167,59	Revenus des immeubles	1.759.173,36	1.518.976,46
Transports et déplacements	47.598,91	67.631,61	Produits accessoires	9.593.226,51	8.700.573,58
Frais divers de gestion	922.488,35	794.243,85	Produits financiers	8.754.615,81	1.826.146,88
Frais financiers	15.984.632,95	8.742.188,58			
Dotations aux amortissements	604.691,23	589.810,52			
Dotations aux provisions :					
• pour congés payés	37.000,00	7.600,00			
• pour dépréciation titres	63.472,80	4.049.171,00			
• pour dépréciation autres débiteurs	243.130,00	—			
Bénéfice d'exploitation	39.944.381,58	44.732.221,57			
	64.432.238,60	64.711.208,68		64.432.238,60	64.711.208,68

compte de pertes et profits 1982

débit	1982	1981	crédit	1982	1981
Dotations aux amortissements exceptionnels	—	15.349,92	Bénéfice d'exploitation	39.944.381,58	44.732.221,57
Pertes sur exercices antérieurs	38.273,35	113.990,32	Profits sur exercices antérieurs	299.853,65	303.370,89
Pertes sur cessions d'éléments d'actif	649.797,95	496.413,94	Profits sur cessions d'éléments d'actif	568.259,14	194.980,08
Pertes exceptionnelles diverses	1.105.583,82	55.493,12	Réintégration de la provision spéciale de réévaluation	93.231,09	93.528,08
Dotations aux provisions exceptionnelles	120.000,00	550.000,00	Profits exceptionnels divers	2.709.085,77	1.900.654,00
Impôts sur les bénéfices	423.980,00	—	Reprise sur provisions antérieures	678.992,42	1.140.109,44
Bénéfice de l'exercice	41.956.168,53	47.133.616,76			
	44.293.803,65	48.364.864,06		44.293.803,65	48.364.864,06

bilan au 31 décembre 1982

actif	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets 1982	Montants nets 1981
Frais d'établissement				
Prime d'émission des emprunts	305.357,50	77.814,25	227.543,25	266.933,25
Immobilisations				
Terrains	5.359.684,00		5.359.684,00	5.451.867,00
Compte d'ordre sur immobilisations plafonnées	2.673.004,65	546.852,00	2.126.152,65	2.269.356,81
Constructions	10.609.470,09	3.380.879,97	7.228.590,12	7.953.713,37
Matériel de transport	61.931,00	61.931,00	—	11.602,68
Mobilier et matériel de bureau	320.481,20	163.545,50	156.935,70	182.764,23
Agencement, aménagement, installations	2.568.783,61	1.030.086,59	1.538.697,02	1.756.988,10
Immobilisations incorporelles	4.332.083,18	3.967.594,91	364.488,27	379.315,63
	25.925.437,73	9.150.889,97	16.774.547,76	18.005.607,82
Autres valeurs immobilisées				
Prêts à plus d'un an	3.618.049,81	64.598,00	3.753.451,81	4.808.309,42
Titres de participation	517.442.326,34	11.084.442,61	506.357.883,73	403.834.511,09
Dépôts et cautionnements	477,24	—	477,24	2.143,21
Fonds de garantie GIMAT	1.142.406,22	73.389,86	1.069.016,36	729.602,77
	522.403.259,61	11.222.430,47	511.180.829,14	409.374.566,49
Valeurs réalisables				
Clients	1.018.219,96	212.733,92	805.486,04	79.872,85
Etat-impôts et taxes	9.391.356,27	—	9.391.356,27	155.425,63
Sociétés apparentées	99.113,68	—	99.113,68	78.140.790,65
Sociétés apparentées I.S.	1.694.401,00	—	1.694.401,00	4.769.740,00
Autres débiteurs	321.360,71	273.635,93	47.724,78	113.093,07
Comptes de régularisation-Actif	4.320.915,15	—	4.320.915,15	4.704.422,75
	16.845.366,77	486.369,85	16.358.996,92	87.963.344,95
Valeurs disponibles				
Prêts à moins d'un an	—	—	—	24.000,00
Effets à recevoir	829.085,00	—	829.085,00	—
Titres et placement	5.763,06	—	5.763,06	9.097,26
Banques	81.083,08	—	81.083,08	293.101,42
Provisions en banques pour règlement coupons	212.162,18	—	212.162,18	630.628,83
Caisses	92.126,61	—	92.126,61	56.332,49
	1.220.219,93		1.220.219,93	1.013.160,00
Total			545.762.137,00	516.623.612,51
Engagements reçus			70.192.000,00	85.824.400,00

nets 1981	passif	1982	1981
	Capital et Réserves		
13,25	Capital social	73.522.800,00	73.522.800,00
	Primes de fusion	41.239.027,00	41.239.027,00
17,00	Réserve légale (dont PVL affectée 372.684,02)	7.352.280,00	7.352.280,00
	Réserve spéciale des PVL	28.197.621,89	27.157.536,55
16,81	Réserves facultatives	103.096.589,87	73.766.706,45
3,37	Report à nouveau	20.000.000,00	15.000.000,00
12,68		273.408.318,76	238.038.350,00
4,23	Ecart de réévaluation		
	Réserve spéciale de réévaluation	105.187.679,24	105.204.827,34
18,10	Provision spéciale de réévaluation	2.601.082,93	2.737.377,58
5,63	Compte d'ordre sur immobilisations plafonnées	2.126.152,65	2.269.356,81
7,82	Amortissements réglementés	195.000,00	195.000,00
		110.109.914,82	110.406.561,73
19,42	Provisions pour pertes et charges		
1,09	Provision pour congés payés	124.100,00	87.100,00
3,21	Provision pour pertes et charges	2.790,22	—
12,77	Provision pour impôt sur plus-values de fusion	270.554,13	270.554,13
6,49	Provision pour risques	670.000,00	550.000,00
		1.067.444,35	907.654,13
2,85	Dettes à long et moyen terme		
5,63	Obligations 8,75% 1970	4.694.500,00	7.184.500,00
0,65	Emprunts GIMAT	15.006.500,00	17.976.000,00
0,00	Emprunts Crédit National	70.000.000,00	55.000.000,00
3,07	Autres emprunts	6.701.554,68	24.500.000,00
2,75	Autres dettes à plus d'un an	99.108,08	45.660,79
4,95		96.501.662,76	104.706.160,79
0,00	Dettes à court terme		
	Fournisseurs	13.872,86	2.439,43
7,26	Etat-impôts et taxes	256.922,35	2.756.973,13
1,42	Sociétés apparentées	1.351.474,15	—
	Sociétés apparentées-I.S.	10.224.416,00	—
8,83	Autres créanciers	1.129.067,15	1.681.434,75
2,49	Comptes de régularisation-Passif	3.306.581,86	3.026.631,25
0,00	Part à moins d'un an des emprunts	6.345.500,00	5.910.500,00
	Effets à payer	—	1.910.277,77
	Banques	90.793,41	143.012,77
		22.718.627,78	15.431.269,10
2,51	Bénéfice de l'exercice	41.956.168,53	47.133.616,76
0,00	Total	545.762.137,00	516.623.612,51
	Engagements donnés	71.700.000,00	56.780.626,50

résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices

	1978	1979	1980	1981	1982
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	73.522.800	73.522.800	73.522.800	73.522.800	73.522.800
Actions émises	735.228	735.228	735.228	735.228	735.228
Obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus du compte d'exploitation	14.648.795	17.640.494	73.063.215	64.711.209	64.432.239
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	- 86.557	9.502.781	66.391.261	51.205.439	42.769.450
Impôts sur les bénéfices	1.177.434	325.054	1.179.468	-	423.980
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4.945.822	10.989.460	61.117.153	47.133.617	41.956.168
Montant des bénéfices distribués	6.984.666	8.087.508	9.557.964	11.763.648	9.705.010 (1)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	- 1,71	12,48	88,69	69,64	57,59
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	6,73	14,95	83,12	64,10	57,06
Dividende versée à chaque action	9,50	11,00	13,00	16,00	13,20 (1)
Nombre de salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	774.083	895.184	1.557.520	1.579.723	1.767.716
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	191.157	227.191	377.110	381.472	481.614

(1) Dividende limité en application des dispositions de la loi n° 82-660 du 30 juillet 1982 concernant le blocage des revenus.

écart de réévaluation

Valeur réévaluée des immobilisations au 31/12/1982			Amortissements réévalués au 31/12/1982			Provision spéciale	Marge d'amortissement utilisée sur biens cédés en 1982
Immobilisations réévaluées	Valeur brute	Augmentation valeur	Montant total	Marge d'amortissement utilisée			
				au cours de l'exercice	cumulée		
Constructions	10.609.470,09	4.117.203,65	3.380.879,97	93.231,09	1.516.120,72	2.601.082,93	43.063,56

résolutions

première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 1982, approuve ces rapports ainsi que le bilan, le compte d'exploitation et le compte de pertes et profits, tels qu'ils ont été établis au 31 décembre 1982 et arrête à 41.956.168,53 F le solde créditeur du compte de pertes et profits de l'exercice.

deuxième résolution

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée décide, par prélèvement sur les bénéfices, d'affecter à la réserve spéciale des plus-values à long terme la somme de 4.862.641,17 F. Il reste alors un bénéfice disponible de 37.093.527,36 F, auquel vient s'ajouter le report à nouveau, soit 20.000.000 F.

Le montant distribuable s'élève donc à 57.093.527,36 F. L'Assemblée décide de répartir ce montant de la façon suivante :

— dividende (dont l'intérêt statutaire de 6% du capital)	9.705.009,60 F
— réserves générales	17.000.000,00 F
— report à nouveau	30.388.517,76 F

L'Assemblée fixe, en conséquence, le dividende de l'exercice à 13,20 F par action auquel s'ajoutera, pour les actionnaires en bénéficiant, un avoir fiscal de 6,60 F. Le coupon sera payable à dater du 1^{er} juin 1983.

Pour les titres au porteur, ce paiement se fera contre présentation du coupon numéro 28, aux guichets des établissements bancaires suivants : Crédit Lyonnais - Banque Scalbert Dupont - Banque Nationale de Paris - Société Générale.

Pour les titres nominatifs, directement à chaque actionnaire enregistré à la date du paiement, par les soins de la société.

L'Assemblée constate que les distributions faites au cours des trois derniers exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Dividende encaissé	Impôt déjà payé au Trésor	Revenu global	Nombre d'actions
1979	11,00	5,50	16,50	735.228
1980	13,00	6,50	19,50	735.228
1981	16,00	8,00	24,00	735.228

troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes prévu à l'article 145 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, approuve conformément aux conclusions de ce rapport les conventions qui s'y trouvent visées et les opérations traitées et exécutées au cours de l'exercice.

quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination par cooptation faite par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 9 décembre 1982 de M. Serge Cuvelier en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Christian Cuvelier.

cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination par cooptation faite par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 31 mars 1983 de M. Jean-Louis Pierard en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Guillaume Cuvelier.

sixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de six années arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1988, les mandats de membres du Conseil de Surveillance de MM. Dominique Cuvelier, Serge Cuvelier, Michel Delame et Etienne Van der Rest.

septième résolution

L'Assemblée Générale nomme, pour une durée de six ans, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1988, la société « Compagnie d'Expertise comptable », 6, square de l'Opéra-Louis Jouvot, à Paris 9^e, en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de M. Raoul Cordier.

huitième résolution

L'Assemblée donne quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance ainsi qu'aux Commissaires aux comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 1982.

neuvième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

renseignements concernant les filiales et participations

	Capital	Réserves	Quote- part de capital détenue (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes nets encaissés
I. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication									
A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) :									
ETERMIT INDUSTRIES	112.628.300	38.179.751,72	99,99	207.132.414,00			1.244.649.667,07	17.756.406,43	18.695.974,10
NICOLL	50.400.000	169.445.424,94	76,08	228.130.661,34			473.326.038,04	71.854.840,64	14.649.391,68
FERRETTITE	1.950.000	1.496.221,53	99,96	6.465.871,95			43.676.600,77	1.757.310,85	2.532.465,60
SONAC	2.700.000	1.391.268,78	59,83	3.542.660,00			14.125.039,06	1.657.084,23	282.107,04
SEA	1.000.000	602.317,10	99,94	2.402.262,16			41.212.932,00	1.369.329,66	469.218,30
SERT	1.000.000	548.858,99	99,82	2.557.074,00			8.959.625,08	71.091,19	-
PEI	2.400.000	268.907,81	100,00	3.660.017,62			256.312,78	113.871,38	507.528,00
(Francs Suisses FS)	(FS)	(FS)		(FF)			(FS)	(FS)	(FF)
(Francs français FF)									
B. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société) :									
TMB	19.741.200	47.216.763,72	49,99	29.147.349,73			206.078.062,30	457.771,45	1.973.900,00
TEAM	11.000.000	6.254.223,37	23,37	15.215.679,20			1.622.805,76	848.410,47	1.005.353,95
(Dollars US \$)	(\$)	(\$)		(FF)			(\$)	(\$)	(FF)
(Francs français FF)									
II. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
A) Filiales non reprises au paragraphe I :									
a) Filiales françaises (ensemble)				547.501,00	309.474,52				
b) Filiales étrangères (ensemble)				47.000,00					
B) Participations non reprises au paragraphe I :									
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				6.282.234,80	3.441.715,17			6.579,20	
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				1.217.257,92				1.721.429,36	

note sur la consolidation

Les comptes ont été consolidés en application des recommandations émises par le Conseil National de la Comptabilité.

Choix des sociétés et méthodes de consolidation

Les sociétés dont la FINANCIERE ETERNIT détient directement ou indirectement une participation égale ou supérieure à 50 % ont été consolidées par intégration globale. Ainsi ETERNIT INDUSTRIES (99,99 %), ETERCO (99,70 %), FERRETTITE (99,99 %), SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ADHÉSIFS (99,97 %), SOCIÉTÉ ETERNIT DE RECHERCHES TECHNIQUES (99,92 %), RACCORDES ET PLASTIQUES NICOLL (76,08 %), SONAC (59,64 %), TUILERIES MARLEY BETOPAN (T.M.B.) (50 %) ont été intégrées globalement, c'est-à-dire que les comptes ont été sommés poste par poste, après élimination des opérations et des comptes réciproques.

Les autres participations du Groupe, en particulier nos participations étrangères, n'ont pas été consolidées en raison, soit de la faiblesse de participation ou de l'absence de contrôle direct, soit de leur moindre importance par rapport à l'ensemble du Groupe.

Modalités de consolidation

Les comptes réciproques et les transactions entre les sociétés consolidées ont été ajustés et éliminés. La différence entre le prix d'acquisition par le Groupe des titres des sociétés consolidées et la quote-part de la situation nette de ces sociétés, à la date de leur entrée dans le périmètre de consolidation correspondant à ces titres, a été constatée à l'actif du bilan consolidé sous forme de survalueur.

Cette survalueur est diminuée chaque année, par imputation directe sur la différence de consolidation, du montant de l'augmentation de la quote-part de la situation nette correspondant à ces titres.

La situation nette et le poste « Résultat de l'exercice » ont été ventilés entre les intérêts du Groupe et ceux des actionnaires minoritaires de NICOLL, de SONAC et de T.M.B.

Comme les années antérieures, ceux relatifs aux autres sociétés n'ont pas été distingués de la situation nette-part du Groupe en raison de leur très faible montant.

Etant donné la faible incidence sur la situation nette du Groupe d'une réévaluation au 31 décembre 1976 des immobilisations de NICOLL, de SONAC et de T.M.B., celles-ci ne l'ont pas été comme l'avaient été celles des autres sociétés intégrées globalement.

Les plus-values sur cessions d'immobilisations, les dividendes reçus des filiales et participations, les provisions pour dépréciation constituées au titre des filiales consolidées, ont été éliminés pour la détermination du résultat consolidé et portés dans la situation nette au poste « différence de consolidation ».

Le cas échéant, les provisions ont été reclassées afin qu'elles soient comptabilisées uniformément soit au compte d'exploitation générale, soit au compte de pertes et profits.

Les provisions pour impôts différés qui figuraient auparavant en dettes à long et moyen terme ont été virées au compte de provisions pour charge.

Le recours au crédit mobilisable des créances commerciales de certaines sociétés du Groupe et le recours à l'escompte d'autres sociétés, ont conduit à réintégrer au passif du compte « banque » les effets portés à l'escompte et non échus.

Les frais de recherche et développement sont affectés en charge dès l'exercice où ils sont encourus.

rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs

Nous avons procédé à l'examen du bilan, du compte d'exploitation générale et du compte de pertes et profits consolidés, ainsi qu'à celui des notes annexes ci-après.

Votre Conseil vous expose, dans son rapport, les règles qu'il a retenues pour réaliser cette opération.

A notre avis, et compte tenu des informations figurant sur les méthodes de consolidation, les comptes consolidés présentent,

de façon sincère et correcte au regard des actionnaires de votre société, la situation financière du Groupe au 31 décembre 1982, ainsi que son bénéfice pour l'exercice se terminant à cette date.

Paris, le 31 mars 1983

Les Commissaires aux Comptes :

Raoul CORDIER

Jacques NAUDY

MT 010442

notes sur les comptes consolidés de l'exercice

Les variations par rapport aux comptes 1981 ne sont pas significatives, car la société TUILERIES MARLEY BETOPAN (T.M.B.) n'avait pas été consolidée par intégration globale l'année dernière. Dans ces conditions, afin de mieux déterminer les tendances d'évolution des différents comptes, les chiffres consolidés ont été rapprochés, chaque fois que c'était nécessaire, des totaux des chiffres obtenus en 1981 pour les sociétés intégrées globalement en 1982.

compte d'exploitation générale

Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 10,8% mais il est en recul de 1,2% à structure comparable.

Les remises, rabais et ristournes obtenus sont surtout importants chez ETERNIT INDUSTRIES et les produits accessoires sont principalement des facturations de services à des sociétés apparentées, mais non consolidées.

Les produits financiers comprennent des revenus de titres de participation de la S.A.F.E. et d'ETERNIT INDUSTRIES, des intérêts sur comptes bancaires et des acomptes obtenus, par les diverses sociétés du Groupe et surtout par NICOLL.

Les travaux faits par l'entreprise pour elle-même ont été notamment réalisés par NICOLL et par ETERNIT INDUSTRIES et les charges non imputables à l'exploitation de l'exercice sont surtout des indemnités de chômage partiel payées par ETERNIT INDUSTRIES qui doivent être remboursées par l'Etat.

Au débit du compte d'exploitation générale, les achats sont restés très stables (+ 0,3%), les frais de personnel ont progressé de 9,6% et les impôts et taxes ont augmenté de 9,7% en raison surtout de la poursuite de la hausse de la taxe professionnelle. Les travaux, fournitures et services extérieurs sont en hausse de 16,2% car les dépenses d'entretien et de matériel informatique, en particulier, se sont alourdies.

L'augmentation des voyages et déplacements professionnels est plus forte que celle de la moyenne des frais de transport (+ 2,7%), qui est très faible et inférieure à celle des frais divers de gestion (+ 9,9%). Ils varient particulièrement peu chez ETERNIT-INDUSTRIES.

Les frais financiers sont en baisse assez sensible (- 16,6%) par suite de la légère diminution des taux d'intérêt et de celle, beaucoup plus sensible, des stocks. Ils représentent 2,2% du chiffre d'affaires hors taxes.

Les amortissements progressent de 8,5%.

Les dotations aux provisions comprennent :

- une provision pour créances douteuses de	5.675.646 F
- une provision pour fluctuation des cours de	8.994.097 F
- une provision pour hausse des prix de ...	3.331.138 F
- une provision pour dépréciation de titres de participation de	2.329.882 F

Elle concerne essentiellement les participations de NICOLL dans NICOLL ETERPLAST et de T.M.B. dans TEJAS DE CHENA.

- une provision pour litiges de	2.495.557 F
- une provision pour congés payés de	3.629.401 F
- des provisions pour charge de	8.922.782 F

Les provisions pour charges concernent essentiellement les départs en retraite anticipés du personnel chez ETERNIT INDUSTRIES et chez NICOLL et comprennent :

- une provision de 5.825.000 F pour couvrir les indemnités de départ anticipé à 55 ans du personnel de l'établissement ETERNIT de Prouvy.
- une provision de 2.191.520 F destinée à couvrir les avantages sociaux annexes conservés par le personnel ayant déjà quitté la société ou allant le faire de façon anticipée.
- une provision de 320.000 F correspondant aux droits acquis par le personnel en 1982 à la prime de vacances et au 13^e mois payable en 1983.
- une provision de 428.311 F pour indemnités de départ en retraite dues au personnel de NICOLL susceptible de partir avant la fin 1986.

Dans ces conditions, le bénéfice d'exploitation consolidé ressort à 183.357.824 F, soit 9,3% du chiffre d'affaires hors taxes.

compte de pertes et profits

Les profits sur exercices antérieurs consistent essentiellement dans des remboursements de taxes et dans des avoirs.

Les plus-values de cession d'éléments d'actif ont été principalement réalisées à l'occasion de la cession de logements.

Les profits exceptionnels divers consistent avant tout dans des cessions de matériel non repris en immobilisations, dans des annulations d'indemnités de licenciement et dans la reprise de la provision pour impôt sur provision pour hausse de prix 1976 (337.656 F).

Les reprises sur provisions antérieures concernent :

- la provision pour investissement 1977 de NICOLL pour	5.170.634 F
- les provisions pour hausse de prix 1976 pour	675.318 F
- les provisions pour dépréciation d'autres valeurs immobilisées pour	613.720 F
- diverses autres provisions pour	3.518.528 F

Les pertes couvertes par des provisions représentent la participation des salariés 1981.

Il n'y a plus, en 1982, de sociétés mises en équivalence.

Les pertes sur exercices antérieurs sont surtout des régularisations en 1981 effectuées par NICOLL.

Les moins-values de cession d'éléments d'actif sont réalisées essentiellement par la S.A.F.E.

Les pertes exceptionnelles diverses consistent principalement dans la transformation volontaire, par les sociétés du Groupe de leurs prêts « 1% construction » en subventions (5.223.624 F) et dans les pertes de la S.A.F.E. mentionnées par ailleurs.

Les dotations aux provisions exceptionnelles comprennent :

- une provision pour implantation à l'étranger relative à la prise de participation par NICOLL dans la société argentine NICOLL ETERPLAST de	3.236.207 F
(la provision pour impôt correspondante a également été constituée)	
- une provision pour risque constituée par la S.A.F.E. de	120.000 F

Seules NICOLL, SONAC et FERRETTITE distribueront une participation à leurs salariés sur leurs résultats 1982.

Le bénéfice net représente 4,95% du chiffre d'affaires hors taxes et le bénéfice net-part du Groupe atteint 16,0% de la situation nette consolidée-part du Groupe.

bilan

Les investissements en immobilisations se sont élevés à 57.734.807 F, et ceux en autres valeurs immobilisées ont atteint 130.131.207 F. A l'occasion de l'acquisition des titres NICOLL et des titres T.M.B., un survalueur a été constatée pour des montants respectifs de 7.339.285 F et 2.333.993 F.

Certains frais fixes n'ont plus été incorporés dans les stocks d'ETERNIT-INDUSTRIES qui ont été évalués à un prix de revient standard, quand le prix de revient moyen constaté était aberrant, pendant le démarrage de nouvelles lignes de production. Après avoir augmenté en début d'année, les stocks ont finalement peu varié sur l'ensemble de l'exercice.

Les provisions pour pertes et charges se composent de :

- 6.466.624 F de provisions pour risques.
- 40.881.767 F de provisions pour charges sociales qui concernent essentiellement ETERNIT-INDUSTRIES et accessoirement NICOLL et FERRETTITE.
- 36.296.554 F de provisions pour congés payés.
- 16.834.836 F de provisions pour participation des salariés.
- 15.380.224 F de provisions pour impôts différés (sur provision pour hausse de prix, sur provision pour implantation à l'étranger sur plus-values de fusion) ont été virées des dettes à long et moyen terme en provisions pour pertes et charges.

RESSOURCES		1982	1981
Bénéfice net comptable			
Part du Groupe			
Part hors Groupe		79.899.413	80.344.255
Dotations aux comptes d'amortissements		18.020.945	35.209.180
- réintégration de la provision spéciale de réévaluation			62.051.110
Primes de remboursement d'obligations			- 2.152.003
Dotations nettes aux comptes d'amortissements		77.307.058	59.903.068
Dotations aux provisions			
- pour fluctuation des cours	dotation	8.994.097	6.295.040
- pour investissement	reprise	- 5.170.634	- 3.884.846
- pour hausse des prix	dotation	3.331.138	3.165.347
	reprise	- 675.318	- 3.891.370
- pour hausse des prix des sociétés mises en équivalence	dotation	-	202.471
- pour implantation à l'étranger	dotation	3.236.207	-
- pour congés payés	dotation	3.625.495	2.867.977
- pour charges	dotation	9.098.915	31.443.759
	reprise	- 980.159	- 179.404
- pour participation des salariés	dotation	16.834.836	22.452.753
- pour dépréciation des autres valeurs immobilisées	dotation	2.259.783	7.187.994
	reprise	- 613.720	- 1.140.109
- pour risques	dotation	2.358.703	4.190.821
	reprise	- 1.815.961	- 711.643
- pour impôt/provision hausse de prix	dotation	1.665.559	1.582.666
	reprise	- 337.656	- 1.945.685
- pour impôt/provision pour implantation à l'étranger	dotation	1.618.100	-
- pour impôt/plus-values de fusion	reprise	- 399.652	- 396.325
Variation nette des provisions à caractère de réserves		43.029.733	67.239.446
Immobilisations mises hors service		105.034	646.484
Marge brute d'autofinancement		218.362.183	243.342.433
Emprunts à long et moyen terme		53.863.426	61.308.558
Participation des salariés		24.877.201	21.020.908
Indemnités de licenciement		3.950.689	4.784.299
Autres dettes		318.560	210.637
Nouvelles dettes à long et moyen terme		83.009.926	87.324.402
Cessions d'immobilisations (écart de réévaluation déduit)		1.099.678	1.351.533
Remboursement des prêts à plus d'un an		1.540.309	294.054
Cessions de titres de participation		471.916	494.000
Diminution des autres valeurs immobilisées		4.990.901	17.909
Diminution de l'actif immobilisé		8.102.804	2.157.496
Total des ressources		309.474.863	332.824.331

MT 010448

ETERNIT
DIRECTION DU GROUPE

Rue de l'Amandier - B.P. n° 3 - 78540 Vernouillet
Tél. (3) 971.56 78 - Télex: 695213 F

de recherches impor-
pour bâtiment et travaux
é dans les différentes
che doté d'installations
aines d'activité indus-
n matière d'évaluation
analyses de microstruc-
misation des produits
echnologies nouvelles.
ours du Groupe colla-
oratoires d'Université,
ailleurs, ce Centre de
e appliquée propres à
ocess ou d'application

MT 010449

MT 010449

ETERNIT Industries

Direction Générale et Administration

Rue de l'Amandier
B.P. n°3 - 78540 Vernouillet
Tél. (3) 971.56.78 - Téléc. 695213 F

Produits Fibres - Ciment

Usines

ALBI
B.P. n°1 - 81150 Marssac-sur-Tarn
Tél. (63) 54 27.87
Téléc. 520737 F

PROUVY
59121 Prouvy
Tél. (27) 47.00.10
Téléc. 120980 F

RENNES
B.P. n°1 - 35760 Saint-Grégoire
Tél. (99) 58.10.21
Téléc. 130934 F

TRIEL
B.P. n°1 - 78510 Triel-sur-Seine
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 696325 F

VITRY-en-CHAROLLAIS
B.P. n°81 - 71600 Paray-le-Monial
Tél. (86) 81.04.15
Téléc. 600617 F

Direction Commerciale Bâtiment

Rue de l'Amandier
B.P. n°3 - 78540 Vernouillet
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 697383 F

Agences Commerciales

PARIS
33, rue d'Artois - 75008 Paris
Tél. (1) 563.07.07
Téléc. 280915 F

PROUVY (Nord)
1, rue de l'Aérodrome
B.P. n°4 - 59121 Prouvy
Tél. (27) 44.40.72 ou 44.42.27
Téléc. 110763 F

MARSEILLE
Tour Méditerranée 24
13298 Marseille Cedex 6
Tél. (91) 76.00.33
Téléc. 400570 F

RENNES
9, place des Lices - 35000 Rennes
Tél. (99) 30.25.96
Téléc. 730817 F

TOULOUSE
92, Chemin de Gabardie
Gramont - 31200 Toulouse
Tél. (61) 58.04.48
Téléc. 521575 F

Direction Commerciale

Canalisations

B.P. n°28 - Triel-sur-Seine
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 696311 F

Agences Commerciales

SUD-OUEST
92, Chemin de Gabardie
Gramont - 31200 Toulouse
Tél. (61) 58.04.48
Téléc. 521575 F

SUD-EST
85, av. R-Salengro
69120 Vaux-en-Velin
Tél. (7) 207.52.23
Téléc. 370632 F

NORD
22, route de Rouvignies
B.P. n°11 - 59121 Prouvy
Tél. (27) 47.00.10
Téléc. 160031 F

QUEST

B.P. n°28 - 78510 Triel-sur-Seine
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 696311 F

Direction Commerciale Etereio

Rue de l'Amandier
B.P. n°3 - 78540 Vernouillet
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 697393 F

Produits P.V.C. (SOTRA Industries)

Direction Générale, Direction Commerciale et Administration

Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 696311 F

Usines

HESDIN
B.P. n°59 - 62140 Hesdin
Tél. (21) 06.92.44
Téléc. 810715 F

SAINT-RAMBERT-D'ALBON
B.P. n°31 - 26140 Saint-Rambert-d'Albon
Tél. (75) 31.10.11
Téléc. 345861 F

Exportation

Direction Générale et Administration

B.P. n°2 - 78540 Vernouillet
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. (divers) 696859 F

NICOLL

Direction Générale et Usines

Rue Pierre et Marie-Curie
49309 Cholet Cedex
Tél. (41) 65.23.23
Téléc. 720261 F

Directions Régionales

PARIS et NORD
33, rue d'Artois
75008 Paris
Tél. (1) 563.67.97

CENTRE ET OUEST
Rue Pierre et Marie-Curie
49309 Cholet Cedex
Tél. (41) 65.23.23
Téléc. 720261 F

RHÔNE-ALPES
15, avenue Jean-Moulin
69720 Saint-Laurent-de-Mure
Tél. (7) 840.81.16

SUD-OUEST
Résidence Mazarin, 25, rue Borda
33000 Bordeaux
Tél. (56) 91.20.25

EST
"Les Horizons", 43, rue de la Wanne
68100 Mulhouse
Tél. (89) 44.31.40

MÉDITERRANÉE
24 bis, rue Roux-Alphéran
13100 Aix-en-Provence
Tél. (42) 38.40.17

T.M.B. TUILERIES MARLEY BETOPAN

Siège Social

Parc des Dix Arpents D113
78630 Orgeval
Tél. (3) 975.80.31
Téléc. 696356 F

Directions Régionales des Ventes et Usines

PARIS-NORMANDIE

Vivier Danger
Ons-en-Bray
80650 La Chapelle-aux-Pots
Tél. (4) 480.50.09
Téléc. 140489

EST

Sapors
B.P. n°2 - 88120 Vagney
Tél. (29) 24.72.11
Téléc. 960541

SUD-OUEST

B.P. n°199 - 81505 Graulhet Cedex
Boulevard de l'Industrie
Tél. (63) 34.39.54
Téléc. 520931

RHÔNE-ALPES

Seyssuel
B.P. n°2 - 38206 Vienne-Estrestin
Tél. (74) 86.12.45
Téléc. 380304

NORD

B.P. n°33 - 62443 Harnes
Zone Industrielle
Tél. (21) 78.20.89
Téléc. 120463

CENTRE OUEST

79100 Thouars
Zone Industrielle
Tél. (49) 66.24.44
Téléc. 790130

BOURGOGNE

21210 Saulieu
Lieu dit "La Tuilerie"
Zone Industrielle de Terreau Brenot
Tél. (80) 64.14.99
Téléc. 351628

SUD-EST

B.P. n°7 - 13640 La Roque-d'Anthéron
La Boissière
Tél. (42) 28.46.04
Téléc. 440218

Dépôts

SUD-OUEST

33450 Saint-Loubes
Z.A.C. des Landes, rue des Genêts
Tél. (56) 33.97.90
Téléc. 541678

EST

55100 Verdun
Lieu dit "La Carpière et l'Étang"
Zone Industrielle
Tél. (29) 85.71.16
Téléc. 560285

DIVISION INTERNATIONALE

Rue de l'Amandier
B.P. n°3 - 78540 Vernouillet
Tél. (3) 971.56.78
Téléc. 695213 F

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ADHÉSIFS (SEA)

Direction et Usine

14, avenue de l'Île-de-France
B.P. n°204 - 27202 Vernon Cedex
Tél. (32) 51.70.72
Téléc. (Sewer) 180264 F

Responsable de l'information
Jean-Louis Pédrard
Secrétaire Général du Groupe
Tél. (3) 971.56.78